

**COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFÉCOIS  
SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2024**

Séance n°8 du 18 décembre 2024

Délibération n°DEL2024121801

Objet : candidature AMI LIFE  
BIODIV'France.

40 délégués  
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents :  
Nombre d'excusés :  
Nombre d'absents :

Le 18 décembre 2024 à 18h00, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle des fêtes de Lonnes, le 10 décembre 2024, sous la présidence de Monsieur DANÈDE Laurent.

Secrétaire de séance : Mme AURICOSTE-TONKA Isabelle.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE**

**Étaient présents :** M. AGUESSEAU Norbert - Mme BAUDRILLART Agnès – M. BEAU Jacques – M. CROIZARD Christian – M. DANÈDE Laurent – M. GOYAUD Philippe - Mme GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie – M. HENTRY Jimmy - M. PANTIER Jean-Marie – Mme ROCHE Nadine – TESSIER Jean-Luc - M. VIDAL Laurent.

**Étaient excusés :** Mme BERNARD Marie-Dominique - Mme LAMAZIÈRE Véronique - Mme MARCELIN Céline - M. RAINETEAU Jean – Mme ROUX Emilie – Mme SEMON Laura - M. ZULIAN Jean-Louis.

**Était absente :** Mme TEILLET Anne.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE**

**Étaient présents :** Mme AURICOSTE-TONKA Isabelle – M. BASTIER Thierry - M. CORNUAUD Eric – M. DUPUIS José – M. FORT Jean-Paul - M. MARTIN James – M. MATHIEU Xavier – M. MICHAUD Arnaud – Mme MOREAU Carole - M. POINSET Cyril – Mme ROLLIN Lydie - M. THOMAS Hubert.

**Étaient excusés :** Mme ASHBOLT Louisa - M. BŒUF Pascal – M. GEOFFROY Fabrice - M. JOBIT Jean-François - M. SEGUINAR Claudy – M. THOMAS Jean-Claude.

**Étaient absents :** M. POUX Pierre – VIEYRES-TEILLET Huguette.

**CANDIDATURE AMI LIFE BIODIV'FRANCE**

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'arrêté n°16-2020-04-30-001, déterminant les statuts du PETR du Pays du Ruffécois et précisant l'exercice des compétences notamment en matière d'élaboration, de révision et de modification du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT),
- Vu la délibération n°2019.2503.01 du 25 mars 2019, portant approbation du SCoT du Pays du Ruffécois,
- Vu la délibération n°DEL2024012406 du 24 janvier 2024, portant sur le lancement de l'étude d'évaluation, bilan du SCoT du Pays du Ruffécois,
- Vu la délibération n°DEL2024061909 du 19 juin 2024, portant validation de la stratégie biodiversité 2030 du Pays du Ruffécois,
- Vu l'Appel à Manifestation d'Intérêt LIFE BIODIV'France proposé par la Fédération des SCoT,
- Vu le COPIL SCoT du 21 novembre 2024,

Le Président présente cet accompagnement des territoires qui permettrait la montée en compétence, l'amélioration des connaissances et la mobilisation d'un réseau des acteurs pour travailler sur les enjeux de biodiversité.

**AR Prefecture**

016-200050094-20241218-DEL2024121801-DE  
Reçu le 24/01/2025

Le Président propose d'identifier 3 thématiques prioritaires de travail :

- Adaptation au changement climatique et biodiversité ;
- Mettre en œuvre sa stratégie écologique territoriale : outil d'aide à la décision pour prioriser les actions ;
- Infrastructures et biodiversité

Le comité syndical, après en avoir délibéré à 24 voix POUR – 0 CONTRE - 0 ABSTENTION :

- **DECIDE** de candidater à l'AMI LIFE BIODIV'France
- **IDENTIFIE** 3 thématiques prioritaires de travail
- **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Certifié exécutoire la présente délibération  
Le Président,

Laurent DANÈDE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa notification